



SOMMAIRE

	Page
<i>Point 77 de l'ordre du jour:</i>	
<i>Violation des droits de l'homme au Viet-Nam du Sud</i> . . . . .	1

*Président:* M. Carlos SOSA RODRIGUEZ  
(Venezuela).

POINT 77 DE L'ORDRE DU JOUR

Violation des droits de l'homme au Viet-Nam du Sud

1. Sir Senerat GUENEWARDENE, (Ceylan) [traduit de l'anglais]: Au nom du Gouvernement de Ceylan, qui a demandé, avec 15 autres pays d'Afrique, d'Asie et des Antilles, l'inscription de ce point à l'ordre du jour, j'ai l'honneur et le devoir d'exposer à l'Assemblée la question de la violation des droits de l'homme au Viet-Nam du Sud.

2. Tout d'abord, je désire préciser aux Etats Membres que ce n'est pas à la légère ou sous l'effet de l'émotion mais à la suite de mûres réflexions et après une étude des faits pertinents que le groupe afro-asiatique a pris sa décision. Il a consacré 10 séances à l'examen de cette question, et ce n'est qu'à la troisième séance que nous avons décidé d'envoyer au Secrétaire général une délégation dirigée par M. Barnes, ambassadeur du Libéria, et composée des représentants du Sénégal, de l'Algérie, de l'Afghanistan, du Cambodge et de Ceylan, pour lui faire part de l'inquiétude et de la peine du groupe afro-asiatique devant les événements du Viet-Nam. Le Secrétaire général a immédiatement fait le nécessaire pour communiquer nos inquiétudes au Président de la République du Viet-Nam, qui lui a répondu. J'aurai l'occasion par la suite de revenir sur cette lettre et sur la réponse reçue. Nous étions donc en possession de tous les faits et nous étions saisis de l'exposé du Président du Viet-Nam. A la quatrième séance, nous avons entendu l'observateur permanent par intérim du Viet-Nam, qui aura, nous l'espérons, l'occasion d'exposer sa position. Après avoir entendu l'observateur du Viet-Nam exposer son point de vue, nous avons décidé, à la cinquième séance, d'inscrire ce point à l'ordre du jour. Le texte du communiqué de presse du 3 septembre était conçu dans les termes suivants:

"Le groupe afro-asiatique des Nations Unies s'est réuni aujourd'hui sous la présidence de M. Gershon Collier, représentant permanent du Sierra Leone pour examiner la question de la violation des droits de l'homme au Viet-Nam du Sud. Ce groupe a décidé qu'il convenait d'inscrire cette question à l'ordre

du jour de la dix-huitième session de l'Assemblée générale et de demander qu'elle soit examinée par priorité. Cette décision a été prise en raison de l'importance que tout le groupe attache à cette affaire."

Le communiqué mentionne également que:

"Le représentant permanent de Ceylan a été prié de demander, au nom du groupe afro-asiatique, l'inscription de cette question à l'ordre du jour et il a été bien spécifié que cette affaire préoccupait toutes les délégations."

3. Bien que nous ayons pris la décision d'inscrire ce point à l'ordre du jour, nous avons entendu, à notre sixième réunion, le chef de la délégation vietnamienne. Il a eu toute latitude pour expliquer le point de vue de son gouvernement. A la septième séance, nous avons pris la décision formelle de demander l'inscription de la question, et, au cours des huitième, neuvième et dixième séances, nous avons achevé de régler les derniers détails. Cet exposé des faits montre bien que c'est avec un soin tout particulier que le groupe afro-asiatique a étudié la question avant de décider de la soumettre à l'Assemblée.

4. Je désire maintenant préciser quelle est la position de mon gouvernement. Pour Ceylan, la question du Viet-Nam n'est certes pas nouvelle. Le Viet-Nam, Ceylan, le Laos, le Cambodge, la Birmanie, la Thaïlande et les bouddhistes de l'Inde et du Pakistan appartiennent à ce que l'on appelle la Hinayana, c'est-à-dire la branche méridionale du bouddhisme. Ceylan est donc étroitement lié à tout ce groupe de pays et a, certes, de bonnes raisons de s'intéresser de près aux affaires du Viet-Nam, auquel le rattachent des liens culturels et religieux et un mode de vie similaire. Après le décès du grand empereur indien Asoka, sous le règne duquel des missions se sont rendues dans toutes les parties du monde connu alors, Ceylan est devenu le foyer spirituel des bouddhistes. En fait, le Népal fut la véritable patrie de Bouddha, et je m'excuse d'avoir omis de citer son nom au nombre des pays que je viens d'énumérer, car les mêmes liens religieux et culturels nous attachent aussi à ce grand pays. Ceylan, je le répète, est donc devenu le foyer spirituel des bouddhistes: il a envoyé des missionnaires à l'étranger, notamment au Laos, au Cambodge, au Viet-Nam, en Indonésie, en Chine, au Tibet et dans d'autres pays encore. C'est donc à plusieurs siècles que remontent nos liens culturels. A Ceylan, les pèlerins venant de tous ces pays se rendent en grand nombre pour visiter les multiples lieux de pèlerinage du culte bouddhique. C'est pourquoi Ceylan s'est toujours profondément intéressé à la préservation de la Hinayana, et ce pour maintes raisons historiques et subjectives.

5. Ceylan savait depuis quelque temps ce qui se passait au Viet-Nam. En fait, nous avons récemment envoyé dans ce pays plusieurs missions bouddhiques et nous avons été personnellement mis au courant du triste sort des bouddhistes vietnamiens. Depuis trois ans, la question du Viet-Nam retient l'attention du All-Ceylon Buddhist Congress ainsi que de nombreuses organisations bouddhiques, qui ont lancé un appel au Premier Ministre de Ceylan, Mme Bandaranaike, l'invitant à venir en aide aux malheureux bouddhistes vietnamiens.

6. De fait, la crise vietnamienne a fait passer au second plan toutes les questions politiques ceylannaises. Lorsque le Premier Ministre de Ceylan, Mme Sirimavo Bandaranaike, a décidé de lancer une campagne en vue d'obtenir une aide internationale en faveur des Vietnamiens, elle se faisait l'interprète de tous les Ceylanais. Tous les partis politiques et toutes les organisations bouddhiques du pays ont répondu à cet appel et participé à la campagne. Le fait que notre délégation compte un très éminent dirigeant bouddhiste de mon pays, M. P. de S. Kularatne, du Collège d'Ananda — envoyé spécialement ici pour marquer combien Ceylan attache de prix à cette affaire —, témoigne de l'intérêt que le Premier Ministre porte à cette question. M. Kularatne a été autrefois chef du mouvement bouddhique culturel et président du congrès bouddhique; il est maintenant le chef reconnu des bouddhistes de Ceylan et membre du Parlement.

7. L'attitude de mon premier ministre ne saurait en vérité surprendre ni le groupe afro-asiatique ni l'Assemblée générale. Mme Bandaranaike a suivi en cela une politique constante, politique qui était celle d'un grand homme d'Etat, son défunt mari, M. Bandaranaike, dont le nom et la mémoire sont respectés dans le monde. Nous nous sommes constamment efforcés de jouer un rôle de médiateur. Les membres de l'Assemblée savent sans doute avec quel zèle Mme Bandaranaike, premier ministre de Ceylan, est intervenue lors de la question sino-indienne. Dans la crise vietnamienne, nous nous bornons à jouer le même rôle, celui de médiateur, afin que la communauté bouddhique du Viet-Nam, si cruellement éprouvée, soit traitée avec la plus élémentaire justice. Nous n'avons aucun intérêt personnel dans cette affaire, et aucun différend n'existe entre le Viet-Nam et Ceylan.

8. Il est vrai que, sur le plan diplomatique, nous ne reconnaissons pas le Viet-Nam du Sud ni, d'ailleurs, le Viet-Nam du Nord. Nous n'avons pas dans ces pays de représentation diplomatique. Néanmoins, à Ceylan, un groupe amical Viet-Nam du Sud-Ceylan exerce son activité; il est dirigé par le président du All Ceylon Buddhist Congress lui-même, qui vient d'ailleurs de démissionner à la suite des événements du Viet-Nam. Nous avons également à Ceylan un consulat du Viet-Nam du Sud. Nous disposons donc de certaines sources d'information. Je dois ajouter que nous comptons de nombreux amis dans les missions diplomatiques étrangères au Viet-Nam et que nous avons eu recours à leurs bons offices. C'est pourquoi, lorsque le Premier Ministre de Ceylan m'a donné pour instruction, en qualité de représentant de mon pays, de porter cette question sur le

plan international, c'est avec la plus grande circonspection et en tenant soigneusement compte de tous les facteurs en cause que nous l'avons fait.

9. Mon premier devoir a été nécessairement d'obtenir l'appui actif et moral des nations d'Asie et d'Afrique, puisqu'il s'agit là d'une question intéressante plus particulièrement cette région du monde. Je ne veux pas dire par là que la question des droits de l'homme n'intéresse qu'un secteur donné de l'Assemblée ou un certain nombre de nations. Mais il est tout naturel que les pays d'Asie et d'Afrique s'intéressent tout particulièrement à une question de violation des droits de l'homme dans un pays qui se trouve dans leur région. Nous avons toujours estimé que la violation des droits de l'homme, en quelque partie du monde que ce soit, était une insulte à l'humanité tout entière; c'est un défi au genre humain qui doit être relevé par le genre humain lui-même, c'est-à-dire par la communauté mondiale.

10. J'ai déjà exposé à l'Assemblée les raisons pour lesquelles Ceylan, avec l'appui d'autres pays, était intervenu dans cette affaire. Permettez-moi maintenant de vous exposer l'état de choses actuel au Viet-Nam, tel qu'il nous est apparu.

11. Aujourd'hui comme autrefois, le Viet-Nam est un pays bouddhique et, qu'on le veuille ou non, continuera d'être un pays bouddhique dont 80 p. 100 des habitants sont des bouddhistes. On a tendance aujourd'hui à diminuer ce chiffre. A parler franchement, ceux qui le font ne se rendent pas compte qu'ils vont à l'encontre même de leur thèse. Quand une majorité qui compte 80 p. 100 de la population tombe subitement à un million et demi de personnes, la première question qui se pose est de savoir comment cela s'est produit. Jusqu'au début du XIX<sup>ème</sup> siècle, le Viet-Nam a continué d'être un pays bouddhique, une force bouddhique dynamique. Puis, pendant plus d'un siècle, le pays est tombé sous l'occupation coloniale. Le prétexte à l'occupation occidentale fut que les bouddhistes fanatiques du Viet-Nam molestaient et torturaient les missionnaires chrétiens. C'est la raison que l'on a donnée de l'occupation occidentale du Viet-Nam. Malgré cela, le bouddhisme s'est étendu et développé dans le pays. Il est incontestable qu'on a cherché à orienter le pays vers la religion catholique et que ceux qui gouvernaient appartenaient à cette religion. Il n'est pas douteux que sous un régime colonial il y a certains avantages à embrasser la foi de ceux qui détiennent le pouvoir. C'est un fait commun à tous les pays du monde. Je ne veux pas néanmoins accuser d'oppression le régime colonial. Il est possible que ceux qui appartenaient à la religion catholique aient bénéficié de certains avantages et que, par conséquent, le nombre de bouddhistes qui constituaient la population du pays n'ait guère eu d'importance.

12. Depuis neuf ans, le Viet-Nam est un pays indépendant. Le seul fait qu'un groupe qui représentait 80 p. 100 de sa population ne compte plus brusquement que 1 500 000 personnes pourrait donner à réfléchir. Ce chiffre varie beaucoup; tantôt on parle de 1 500 000 personnes, tantôt d'une proportion de 35 p. 100 de la population. On voudrait aussi établir une distinction entre bouddhistes pratiquants, c'est-à-dire les véritables bouddhistes, et bouddhistes

de nom seulement. Je ne sais que répondre à cet argument: mais combien sont ceux appartenant à d'autres religions qui peuvent dire qu'ils sont de vrais chrétiens, de vrais musulmans ou de vrais hindous, qu'ils pratiquent réellement leur religion ou n'en font partie que de nom? Nous devrions, je le crains, nous livrer à des recherches approfondies pour déterminer ce point, et je ne pense pas que cela en vaille la peine. Le fait demeure que 80 p. 100 de la population du Viet-Nam du Sud est bouddhique et personne n'a jamais contesté ce chiffre jusqu'au moment où la crise a éclaté. Tous les journaux du monde et tous les centres d'information ont annoncé que 80 p. 100 de la population du pays était constituée par des bouddhistes.

13. Mais quelle était la situation de cette majorité après neuf années d'indépendance? La même vieille ordonnance No 10, qui faisait des membres de la communauté bouddhique des citoyens de second ordre et qui a été promulguée sous l'ancien régime, est toujours en vigueur. Bien que l'on n'ait pas déclaré que le catholicisme était la religion d'Etat, il n'en demeure pas moins qu'aux termes de l'ordonnance No 10 seul le catholicisme est considéré comme une religion. Alors que la communauté bouddhique est très importante, elle n'est considérée que comme un club ou une association. Pouvez-vous imaginer pareille chose? La communauté bouddhique ne serait qu'un club. Telle est cette ordonnance; c'est la loi de ce pays civilisé, à notre ère et dans ce monde civilisés. C'est donc un club. Les membres d'un club sont soumis à diverses restrictions; ils ne peuvent s'acquitter de leurs obligations sans l'autorisation ou la sanction spéciale du gouvernement; il est impossible de célébrer une cérémonie bouddhiste sans l'autorisation du gouvernement. Je pense pour ma part qu'un homme a sûrement le droit de se dire bouddhiste, d'agir en tant que bouddhiste et de suivre certaines pratiques bouddhistes dès lors qu'elles ne sont pas contraires à la moralité — et je ne crois pas qu'on ait jamais prétendu que l'enseignement du bouddhisme soit contraire à la moralité. Une communauté bouddhique ne peut ni acheter un terrain ni ouvrir une école ni créer une institution bouddhique sans avoir sollicité auparavant l'autorisation de l'administration. Ainsi, par diverses méthodes, les bouddhistes ont été relégués au rang de citoyens de seconde zone dans le pays auquel ils appartiennent.

14. Il est navrant de constater qu'après de si nombreuses années l'ordonnance No 10 n'ait pas été annulée de manière à permettre à tous les citoyens, fussent-ils bouddhistes, hindous, chrétiens ou musulmans, de pratiquer leur religion à leur manière sans être soumis aux restrictions imposées en application de cette loi.

15. En fait, les autorités locales sont allées jusqu'à transférer les lieux de culte et les terrains consacrés bouddhiques aux missions catholiques pour leurs propres institutions parce que la loi le permet et l'autorité locale a le pouvoir de la faire appliquer.

16. Mais on ne s'est pas arrêté là. Bien que n'étant pas religion d'Etat, comme je l'ai déjà dit, la religion catholique l'est devenue en pratique, et l'on voit la communauté bouddhique obligée d'édifier des arches en l'honneur de la Vierge Marie, sous lesquelles les

enfants et les parents bouddhistes sont obligés de passer en procession. Vous verrez que tous les fonctionnaires de l'Etat, s'ils tiennent à leur vie, sont censés (même s'ils n'en reçoivent pas l'ordre) assister aux messes en l'honneur de l'anniversaire du président et de son puissant frère Ngo Dinh Thuc, et ainsi de suite. On attend de tout fonctionnaire, quelle que soit sa religion, qu'il participe d'office à ces solennités et cérémonies.

17. La discrimination est appliquée à l'encontre des bouddhistes de toutes les manières et dans tous les domaines d'activité. La discrimination joue contre eux en tant que communauté. Telle est la situation des bouddhistes vietnamiens. Il n'est pas étonnant qu'ils aient gardé le silence durant toutes ces années sous l'occupation étrangère, alors que le pays était déchiré par les guerres. Il n'est pas étonnant non plus qu'ils aient été si démoralisés à la suite de la répression qui s'est exercée pendant tant d'années. Ce qui est étonnant, c'est qu'ils aient eu le courage et la volonté d'exprimer leurs griefs. Mais le courage spirituel de l'homme ne peut être détruit. C'est ce que les plus grandes nations du monde doivent savoir. Et que les plus puissants dictateurs le sachent également: l'âme humaine ne peut être tuée. Elle renaît toujours, et c'est ce qui vient déjà de se passer. C'est un signe des temps qui constitue pour nous un avertissement.

18. L'année est jalonnée par six fêtes catholiques, mais il n'y a qu'un seul jour férié bouddhique dans la République indépendante du Viet-Nam. Même lors de cet unique jour de fête bouddhique, en 1957 le Gouvernement de l'époque a interdit toutes célébrations publiques. Peut-être s'agissait-il là d'une épreuve de force pour voir comment réagirait la communauté bouddhique. La réaction a été rapide, immédiate et spontanée. Jamais encore dans l'histoire du Viet-Nam le Versak n'avait été célébré avec plus de faste.

19. Pourtant, l'affaire tomba quelque temps dans l'oubli. Mais l'interdit n'était pas levé. La fête avait été célébrée malgré l'interdit. Mais rappelons-nous qu'il n'était pas levé. La fête du Versak est célébrée dans le monde entier, partout où se trouvent des bouddhistes, à Washington comme ailleurs. Nous qui venons de pays bouddhistes, nous hissons le drapeau bouddhique lors des cérémonies de notre religion. Nous tenons des cérémonies bouddhiques à New York, à Paris, à Londres, dans toutes les parties du monde civilisé où se trouvent des bouddhistes. Aucun gouvernement ne nous interdit de hisser nos drapeaux ni de célébrer nos fêtes religieuses comme nous l'entendons. Mais, dans le pays libre du Viet-Nam, nous ne devons pas célébrer ainsi le Versak.

20. Il s'agit bien de discrimination, en effet. Mais, bien entendu, lorsqu'il s'agit des fidèles de la religion catholique, non seulement leurs fêtes sont célébrées, non seulement les bouddhistes reçoivent l'ordre de les célébrer avec eux, mais tout l'appareil de l'Etat est mis à leur disposition. Camions de l'armée, services d'information, moyens de transport, que sais-je encore! tout est à leur service. Ont-ils envie d'ériger un bâtiment ou n'importe quelle construction dont ils ont besoin, tout l'appareil gouvernemental se met en branle. Il n'en est jamais de même pour les malheureux bouddhistes, qui sou-

haitent célébrer leur religion à leur manière, à leur humble manière, avec leur propre argent, leurs ressources propres. Qu'est-ce là sinon la plus lamentable discrimination?

21. Un prêtre bouddhique ne doit supprimer la vie sous aucune forme et par aucun moyen. Cependant, même les jeunes prêtres bouddhiques sont enrôlés dans l'armée, le service militaire obligatoire étant imposé par la loi nationale. Je suis sûr certes que nul ne s'oppose au service militaire, mais je ne puis comprendre que des prêtres bouddhiques, de jeunes prêtres bouddhiques y soient contraints par milliers. Ces prêtres ont fait vœu de ne pas porter les armes, de ne pas supprimer la vie, et pourtant on les oblige à prendre les armes. L'armée elle-même connaît la discrimination. De jeunes officiers bouddhistes se sont plaints de n'avoir pas été autorisés à célébrer le Versak, bien qu'ayant présenté leur demande de permission dans un délai suffisant. Ce n'est pas tout: l'armée est composée de bouddhistes dans la proportion de 70 à 80 p. 100. Il y a un aumônier catholique et un aumônier protestant, mais il n'y a pas d'aumônier bouddhiste.

22. Bien entendu, les bouddhistes ne sont pas assez stupides pour ignorer ce qui se passe. Diverses nations envoient des denrées alimentaires destinées à être distribuées. Ces denrées sont distribuées par l'intermédiaire de l'archevêque Ngo Dinh Thuc; naturellement, il est également envoyé du matériel de guerre; mais les denrées elles-mêmes qui sont envoyées pour être distribuées deviennent marchandises négociables, et les fonds ainsi obtenus servent à des fins tout autres que celles qu'avaient en vue les pays donateurs. Même lorsqu'il s'agit de distribuer ces denrées alimentaires, certains sont favorisés au détriment des autres. Les catholiques en bénéficient, mais il n'en est pas de même pour les bouddhistes. Ce n'est certainement pas ce que les nations du monde avaient à l'esprit, mais c'est ainsi que s'effectue la distribution des denrées.

23. Il existe, bien entendu, une merveilleuse constitution. On ne saurait en trouver de meilleure. Cette constitution garantit à tous les habitants du Viet-Nam la liberté du culte. Nous avons une certaine expérience des merveilleuses constitutions: elles sont parfaites, excellentes, et nul ne peut s'en plaindre. La véritable question est de savoir si la Constitution est appliquée selon la lettre.

24. La Constitution stipule que "la souveraineté réside dans le peuple entier". Belle phrase en vérité que le peuple entier. On y parle de peuple souverain, dont tous les membres sont égaux, mais je me suis efforcé de démontrer que certains sont plus égaux que les autres. La Constitution dit encore:

"Tous les citoyens, sans distinction de sexe, naissent égaux, en dignité, en droits et en devoirs. Ils se doivent d'agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité et de solidarité."

Belles paroles en vérité. La Constitution poursuit:

"Tout citoyen a droit à la vie, à la liberté, à la sécurité et à l'intégrité personnelle."

L'Etat reconnaît et garantit les droits fondamentaux de l'homme en tant qu'individu et en tant que membre de la collectivité.

"L'Etat reconnaît le droit de toute personne de pratiquer la religion de son choix sans être assujettie à aucune condition."

25. Avoir une constitution et l'appliquer sont deux choses. Je soutiens qu'une constitution peut être généreuse, mais en fait les bouddhistes font l'objet d'une discrimination. Ils sont traités en citoyens de seconde zone dans leur propre pays. Nous nous trouvons devant cette énormité; une majorité traitée comme une minorité. Une des préoccupations des Nations Unies est de défendre les droits des minorités et d'éviter les discriminations contre les minorités. Je me demande ce que pense l'Assemblée mondiale lorsqu'il s'agit de discrimination contre la majorité.

26. Bien entendu, sur le papier tout paraît pour le mieux. Douze ou quatorze membres du cabinet sont des bouddhistes, ce qui paraît excellent. Les généraux bouddhistes sont au nombre de 14 ou de 15. Mais il s'agit de savoir qui détient les positions clefs. A ce stade, et sans vouloir pour autant me livrer à une polémique politique, je voudrais que l'Assemblée sache comment fonctionne ce système.

27. Le Président cumule naturellement les fonctions de Ministre de la défense et de la sécurité intérieure. C'est lui qui détient la totalité du pouvoir exécutif. Qui le suit dans la hiérarchie? Son frère, M. Nhu, dont on parle tellement ces temps-ci. M. Nhu est le principal conseiller politique; mais ce n'est pas tout. Il dirige la police secrète et le mouvement des jeunes républicaines. Il est à la tête d'une armée spéciale entretenue, équipée et entraînée grâce aux fonds de l'Agence centrale de renseignements (CIA), ostensiblement pour la sécurité. Il est chef du service d'information et de ce que l'on appelle le système des hameaux stratégiques destinés à faire le départ entre communistes et non communistes. On utilise à cet effet des barbelés, au moyen desquels on maintient les habitants rassemblés comme il était de mode dans les camps de concentration. Qui est chargé des finances et de tout ce qui a trait à ce merveilleux système? Encore et toujours l'inévitable M. Nhu.

28. Mais les choses ne s'arrêtent pas là. C'est Mme Nhu qui dirige l'Organisation féminine, organisation paramilitaire qui compte 250 000 membres. Ces 250 000 membres ont tous le statut d'officier et en perçoivent la solde. Par conséquent, être membre de cette organisation paramilitaire féminine est un grand avantage.

29. Existe-t-il un pays que l'on ne puisse maintenir de la sorte sous la plus étroite surveillance? Un seul homme a dans ses mains la police secrète, les forces de sécurité, les moyens de communication, le système des hameaux stratégiques et le mouvement des jeunes républicaines. Ce sont eux les hérauts qui circulent en annonçant: "Si vous êtes bouddhiste et si vous dites le moindre mot contre le gouvernement, vous serez jetés en prison." En fait, il y a en prison au moins 150 000 personnes, envoyées là sans jugement, je souligne ce point.

30. Tels sont les faits dans leur pure et simple vérité. A-t-on besoin de ministres dans ces conditions lorsque tout le pouvoir est entre les mains de deux personnes? Que sont les généraux bouddhistes? De simples officiers parés d'un peu de dignité; et l'on s'est débarrassé des plus puissants par de l'avancement. Il y a bien un chef d'état-major, qui travaille en collaboration avec le redoutable M. Nhu. Pour plaire à la communauté bouddhiste, il est question de nommer quelqu'un ministre adjoint de la Défense. Qu'importe qu'il soit dénommé "chef d'état major" ou "ministre adjoint de la défense", puisque c'est Diem lui-même qui est le Ministre de la défense. Voilà donc ce personnage pris entre Diem le Président et Nhu le Conseiller politique.

31. Un autre général, le plus puissant, devient chef d'état-major adjoint. Mais il ne commande aucune armée. Celui qui était à la tête de l'armée de Saigon est relevé de son commandement et devient conseiller militaire du Président. Le titre est très pompeux: conseiller militaire du Président, enfermé en compagnie du Président dans le même bureau, mais sans commandement de troupes. Un autre général est chargé de la campagne antipaludique, effectuant des aspersions contre les moustiques. Le seul général bouddhiste puissant est isolé au Nord, où les moyens de communication ne sont pas particulièrement bons. Il est relégué dans un splendide isolement.

32. Dès lors, qui dirige l'armée? A Saigon, c'est le général Thun, homme de la campagne, catholique originaire du centre du Viet-Nam, comme la famille Diem. Il y a un homme fort, le colonel Don, catholique lui aussi; il appartient à la police secrète. Que peut-on espérer lorsque les armées et la police sont entre les mains de ces personnes? Que peut faire le peuple?

33. Fournir des noms, citer des titres peut faire illusion. Nous, qui sommes dans la politique et qui participons à la vie publique, nous ne nous laissons pas leurrer par des étiquettes, par des titres; seul importe ce que les hommes peuvent faire et produire.

34. La communauté bouddhiste peut avoir des emplois, des titres, des traitements. Les bouddhistes peuvent, s'ils le désirent, obtenir de l'avancement. Il leur suffit d'être serviles. Il n'y a pas de meilleur moyen ni de moyen plus subtil de démoraliser et d'abattre une grande communauté. Cette méthode est plus efficace qu'une méthode directe.

35. Que s'est-il passé au cours des quelques dernières années? A quoi les bouddhistes ont-ils été réduits? Les chefs bouddhistes ont fui le pays par milliers. Parmi les 500 000 Vietnamiens qui vivent au Cambodge, on compte au moins 100 000 personnes qui se sont récemment enfuies du Viet-Nam du Sud. A Paris vivent 25 000 réfugiés, parmi lesquels d'anciens ministres, d'anciens fonctionnaires, des intellectuels, des professeurs et des membres de professions libérales. D'autres vivent misérablement aux Etats-Unis; certains d'entre eux ont autrefois occupé des postes de ministre. Personnellement, je connais ici un ancien ministre. D'autres, enfin, vivent à Hong-kong. Les dirigeants du pays sont donc dispersés dans plusieurs régions du monde. Cependant, cela

ne suffit pas pour réduire des dirigeants au silence. Dans ces conditions, des mouvements clandestins apparaissent. Il existe, à Paris, un mouvement clandestin de démocrates du Viet-Nam du Sud, qui ont constitué le parti démocrate. Ils se proclament anti-communistes et sont tous prêts à travailler pour leur patrie à n'importe quel moment. Quand les intellectuels, quand les hommes de caractère et les hommes intègres quittent un pays, que peut donner ce pays?

36. Le pays a été habilement partagé. Ngo Dinh Canh, le frère du Président, a la haute main sur le Viet-Nam central, et la ville de Hué est menée par ce qu'il est convenu d'appeler la "bande de l'archevêque". C'est ainsi que les divers membres de la famille sont maîtres d'une partie du pays.

37. Chaque pays, dit-on, a le gouvernement qu'il mérite. Chaque pays a le droit d'avoir le gouvernement de son choix. Mais la question est de savoir si le gouvernement en question a supprimé les droits de ses ressortissants, qui méritent d'être considérés comme des êtres humains et des individus. Il s'agit de savoir si ces personnes ne méritent pas de vivre dans la dignité humaine. Mon gouvernement accuse celui du Viet-Nam du Sud de refuser ce droit à la communauté bouddhiste, de lui refuser la possibilité de jouir de la vie, de la liberté et de la sécurité, ce à quoi nous aspirons tous.

38. Dans une situation comme celle-là, il n'est pas surprenant qu'un jour ou l'autre des incidents se produisent. Le 5 mai 1963, prenaient fin les fêtes grandioses organisées par l'archevêque Ngo Dinh Thuc pour marquer le vingt-cinquième anniversaire de son ordination. Tout le monde y était. C'était la grande foule. Toutes les rues étaient pavoisées. Des arches avaient été élevées en l'honneur de la Vierge Marie et de saint Jean-Baptiste. Des hommes, des femmes et des enfants défilaient en cortège. Le drapeau du Vatican avait été hissé. C'était une mer de couleurs. Avant la fin des cérémonies, on chercha à obtenir du chef de la communauté bouddhiste — le président de l'Association bouddhique de Hué — qu'il adresse un message de félicitations à l'archevêque Thuc. Il s'y refusa. Comment aurait-il pu féliciter quelqu'un qui avait toujours agi contre les intérêts de sa communauté? Il ne pouvait le faire.

39. Le 6 mai, par un étrange hasard, le président Diem, par le décret No 1195, interdit les bannières dans les processions. Le 6 mai, alors que le drapeau du Vatican flottait encore, le décret a été mis en application. Le président Diem et ses conseillers ne pouvaient manquer de savoir que des cérémonies bouddhiques étaient prévues pour le 8 mai. Pour être tout à fait exact, les fêtes devaient commencer le 7 mai à minuit. Et quel prétexte a-t-il trouvé? Au cours de sa tournée de visites, le président Diem aurait aperçu des bannières religieuses et il lui est revenu à l'esprit que les bannières religieuses étaient interdites. Aussi, une fois terminée la fête organisée en l'honneur de son frère, le Président a-t-il demandé à la communauté bouddhiste de n'arborer aucune bannière lors de ses cérémonies. Brusquement, la veille même des cérémonies bouddhiques, l'interdiction a été mise en application. Avant même que les drapeaux du Vatican aient été descendus, le décret

a été appliqué pour interdire aux bouddhistes de pavoiser.

40. Le 7 mai, le chef de la communauté bouddhiste, le président de l'Association bouddhique de la ville, adressa un télégramme de protestation au président Diem. Il adressa également un message à l'Association bouddhique mondiale. A titre de réponse, des soldats sont arrivés dans des camions militaires, ont arraché les bannières et les ont piétinées. Toutes les protestations sont restées vaines. Sans le moindre égard, toutes les bannières ont été emportées dans les camions de l'armée.

41. Le 8 mai, les cérémonies religieuses commencèrent à 6 h 30. Elles ne durèrent que peu de temps. Des reliques bouddhiques ont été portées en procession de pagode en pagode. La procession s'est déroulée dans l'ordre et le calme. Il n'y eut (et c'est normal) que quelques bannières pour protester contre les instructions données la veille, contre cette cruelle décision interdisant toutes les bannières bouddhiques. Le président du Comité demanda aux chefs bouddhistes pourquoi ces bannières étaient là. Ceux-ci lui répondirent: "Nous avons fait tout ce que nous pouvions pour faire disparaître les bannières portant des inscriptions contre le gouvernement Diem, que la population a voulu brandir à la place de ses bannières traditionnelles. Certaines sont restées et nous estimons que la population y avait bien droit."

42. Le soir de cette célébration, il devait y avoir les habituelles émissions radiophoniques. Une dizaine de milliers de personnes s'étaient rassemblées sur la place du marché. Ces émissions sont en effet une coutume. Cependant, elles furent brusquement interrompues, sous prétexte de difficultés techniques. La foule était impatiente; elle était décidée à rester sur place jusqu'à ce qu'on ait remédié à ces prétendues difficultés. La présidence a alors donné l'ordre d'interrompre les émissions, ce qui, bien entendu, suscita des mouvements dans la foule. Des lances à incendie furent dirigées sur la population. Des membres de la police secrète et des forces spéciales, amenés dans des camions de l'armée, ouvrirent le feu. Huit personnes furent tuées sur place, une autre succomba un peu plus tard et il y eut plus de 20 blessés.

43. Quelle a été la version officielle de ces événements? Lorsque tout cela s'est produit, le gouvernement ignorait que des témoins étrangers étaient présents, et que la presse étrangère et certains étrangers de marque avaient pris des photographies. Il prétendit que c'était là un nouveau méfait du Vietcong. Celui-ci avait coutume de jeter des bombes au plastic sur des attroupements. Cette fois encore, a-t-on dit, c'était lui, le Vietcong, qui était le coupable; c'était l'explosion d'une charge de plastic qui avait causé la mort de ces malheureux et le gouvernement n'y était pour rien. On a prétendu que les incidents avaient été provoqués par les communistes à la lointaine frontière du Viet-Nam du Nord. Bien entendu cette version ne fut pas admise. La population avait vu qui étaient les responsables; elle savait qui avait ouvert le feu.

44. Pour réfuter la version créée de toutes pièces par le gouvernement, j'ai apporté avec moi des témoi-

gnages signés par trois médecins étrangers. J'ai également des photographies prises par ces mêmes personnes, qui prouvent, sans l'ombre d'un doute, que c'est l'ordre d'ouvrir le feu donné par un membre de la police secrète qui est à l'origine de cette tragique affaire. Le nom de ce policier est connu — mais il n'est pas nécessaire de le mentionner aux fins du présent débat.

45. Naturellement, la population a accusé le gouvernement de deux crimes: d'une part, de lui avoir interdit de célébrer le culte comme elle l'entendait, et, d'autre part, d'avoir tiré sur la foule, qui protestait contre cette interdiction, et tué des innocents. Comment penser que la population allait ne pas s'émouvoir et s'agiter?

46. Cela dura quelque temps. Deux réunions étaient prévues pour le 9 mai. Cependant, les chefs bouddhistes avaient un tel sens de leurs responsabilités qu'ils calmèrent la population et lui demandèrent de remettre ces deux réunions à plus tard. La suggestion d'attendre vingt-quatre heures avant de prendre une décision quelconque était sage. On promit à la population qu'il y aurait une grande réunion publique le 10 mai, au cours de laquelle un manifeste serait adopté et adressé au gouvernement.

47. Les passions étaient vives, et cela d'autant plus que les pouvoirs publics prétendaient qu'une bombe au plastic du Vietcong était la cause des dégâts.

48. Une réunion eut lieu le 10 mai, au cours de laquelle un manifeste fut adopté. Ce manifeste ne comportait que cinq revendications — c'est-à-dire le plus strict minimum. Pour montrer combien la population était raisonnable, je vais indiquer la nature de ces revendications. La première consistait à réclamer l'annulation du décret interdisant d'arborer des bannières bouddhiques. La deuxième, l'obtention pour les bouddhistes de droits égaux à ceux des catholiques — il ne s'agissait pas de privilèges, mais seulement de l'égalité de droits. La troisième tendait à ce qu'il soit mis fin aux arrestations arbitraires de bouddhistes à Hué, ainsi qu'aux pressions exercées contre eux. La quatrième portait sur l'octroi aux bouddhistes du droit de pratiquer leur religion et de la propager. Enfin, la cinquième réclamait l'indemnisation des familles des victimes bouddhistes qui avaient péri au cours des troubles de Hué.

49. Qui aurait pu critiquer ce manifeste? Il a été adopté et envoyé au gouvernement. Cependant, rien ne fut changé. La population attendit pendant quelque temps pour voir si quelque chose se produirait. Bien entendu, l'émotion était à son comble; il y avait des arrestations et la police ainsi que le gouvernement multipliaient les actes de répression.

50. Le 21 mai, il y eut dans plusieurs villes — non seulement à Hué et à Saigon, mais également dans d'autres localités — un service à la mémoire des victimes. A Saigon, 600 moines et religieuses défilèrent solennellement en procession. Ce fait attira l'attention des pouvoirs publics qui l'interprétèrent comme une protestation contre les ordres du gouvernement.

51. Le 28 mai, une autre procession pacifique de prêtres et de moines bouddhistes eut lieu à Saigon.

Le gouvernement s'est alors rendu compte qu'il n'était plus possible de maîtriser l'émotion des bouddhistes du Viet-Nam. Le 29 mai, par conséquent, le gouvernement a fait une déclaration par laquelle il précisait sa position à l'égard de la liberté religieuse. Il ne faisait que renouveler l'assurance qu'il avait déjà donnée le 15 mai.

52. Le 30 mai, les chefs bouddhistes ont commencé un jeûne de 48 heures dans la grande pagode de Saïgon. A l'extérieur de l'Assemblée nationale, les bonzes et les nonnes firent une "grève assise" jusqu'au soir, puis ils se rendirent dans la pagode pour continuer leur jeûne.

53. Le jeûne de 48 heures prit fin le 1er juin. Toutes les pagodes étaient alors entourées de fils de fer barbelés. Leur ravitaillement en eau avait été coupé et il n'était même pas possible d'apporter de l'eau aux moines et aux nonnes qui étaient enfermés à l'intérieur. Mais les fidèles vinrent par milliers — surtout des femmes et des enfants — prier au-delà des fils de fer barbelés et célébrer leurs cérémonies religieuses.

54. Le 3 juin, tandis que cette population innocente, qui comprenait des femmes et des enfants, se trouvait encore en prière, elle fut attaquée par la police et l'armée. Des gaz toxiques furent envoyés sur ces gens. J'ai également ici la déclaration certifiée du médecin qui les a soignés, et selon lequel 62 personnes ont subi des brûlures au troisième degré à la suite de l'emploi de ces gaz. On s'est alors demandé qui avait fourni les gaz toxiques. La réponse fut qu'une certaine quantité de ces gaz, sous forme liquide, avait été fournie par l'armée des Etats-Unis. Mais je suis absolument certain que l'armée des Etats-Unis n'avait pas fourni ces liquides toxiques pour qu'ils soient utilisés contre ces populations innocentes en prière. Comme je l'ai dit, 62 personnes ont subi des brûlures; je possède des témoignages formels à ce sujet.

55. Le gouvernement s'est alors rendu compte que la situation empirait. Le 4 juin, fut annoncée la nomination d'un comité interministériel à la tête duquel se trouvait un bouddhiste. Mais, au moment même où cette nouvelle était annoncée, les étudiants commençaient à s'agiter. Le secrétaire de l'Association des étudiants bouddhistes fut battu au point d'en être méconnaissable. On lui demanda de déclarer que le chef de la communauté (Sangha) bouddhiste de la région était un communiste et il refusa de le faire. Il a maintenant demandé asile à l'ambassade des Etats-Unis. Comme je l'ai déjà dit, il a été battu au point d'en être méconnaissable. J'ai des attestations qui montrent ce qui s'est produit. On a fait subir un traitement analogue au secrétaire de l'Association des bouddhistes de Saïgon. Il est maintenant en prison sous l'accusation d'avoir fomenté des troubles. Combien de temps sera-t-il détenu, personne ne le sait.

56. En dépit de ces événements, les chefs bouddhistes se sont montrés raisonnables au point d'accepter d'assister à une séance du Comité interministériel pour y discuter de la procédure à suivre lors des séances de ce comité.

57. Le 11 juin se produisit cet événement sensationnel qui souleva l'émotion du monde entier. Thich Quang

Duc accomplit le sacrifice suprême. Il se sacrifia par compassion pour la multitude et dans l'intérêt de la multitude. J'ai ici le texte original du testament qu'il a écrit et signé et dans lequel il déclarait qu'il commettait cet acte par amour de son prochain, qu'il se sacrifiait pour permettre aux bouddhistes vietnamiens d'obtenir la reconnaissance de leur droit légitime à pratiquer leur religion en tant que bouddhistes.

58. C'était là un acte solennel, accompli en toute solennité; quatre autres moines et une religieuse ont fait le même sacrifice, ce qui a eu un retentissement mondial. Quel fut le commentaire de Mme Nhu: "Si l'on me laissait faire, je battrais les bonzes dix fois plus; j'applaudirai chaque fois qu'un moine se fera rôtir en public."

59. Peut-on imaginer déclaration plus inhumaine, plus cruelle? Un homme renonce à la vie, son bien le plus précieux, le plus sacré, dans un acte de sacrifice pour le bien de tous, par compassion pour la multitude, pour son peuple. Un tel acte doit éveiller l'attention du monde. Cela montre bien la mentalité de ceux qui dirigent les affaires là-bas. On dira que Mme Nhu est une personne privée, qu'elle a le droit de soutenir son point de vue. Mais elle est aussi membre de l'Assemblée nationale. Elle vit dans le cercle du palais et elle est à la tête du mouvement féminin et de l'organisation féminine paramilitaire. Elle n'est pas tout à fait une personne privée; elle est la femme de l'homme le plus puissant du gouvernement, la puissance derrière le trône, si ce n'est le pouvoir lui-même.

60. Le Comité interministériel s'est réuni les 14, 15 et 16 juillet et vous pouvez imaginer quels ont été les arguments de ces gens; je ne peux comprendre comment ils ont pu être raisonnables à ce point. En fait, l'accord auquel ils sont parvenus est, à mon avis, tout aussi humiliant. Néanmoins, dans l'intérêt de la paix et de l'harmonie, ils étaient prêts à conclure un accord. Quel a été cet accord? Il se résumait en somme à ceci: les jours de fête nationale, le drapeau national doit être hissé; lors des fêtes religieuses bouddhistes, le drapeau bouddhiste peut flotter. Lorsqu'un drapeau bouddhiste est hissé en certains endroits, au-dessus d'une porte, d'une entrée ou à l'extérieur, le drapeau national doit être placé plus haut ou bien être hissé sur le côté droit, tandis que le drapeau bouddhiste doit rester à gauche, à l'extérieur, et la dimension du drapeau bouddhiste ne doit pas dépasser les deux tiers du drapeau national.

61. Peut-on imaginer quelque chose de plus mesquin, de plus humiliant, de plus révoltant que ces mesures? On accorde l'autorisation d'exposer le symbole religieux, l'emblème, puis on décrète qu'il ne doit figurer que sur le côté gauche et qu'il ne doit pas avoir plus des deux tiers de la taille du drapeau national. En ce qui concerne les drapeaux et banderoles bouddhistes en papier, ceux-ci ne peuvent être déployés qu'à l'intérieur des pagodes ou dans les terrains attenants. Voilà les humiliations que les bouddhistes ont acceptées. Car ces choses ont été consenties. Mais même cet accord humiliant n'a pas été respecté. Je n'ai pas l'intention, pour le moment, de vous lire tous les documents, en raison du temps que cela

demanderait. Une brochure contenant tous les documents pertinents sera distribuée par la délégation de Ceylan.

62. Je sais qu'un gouvernement ami, celui des Etats-Unis, a tenté de proposer ses bons offices pour faire respecter cet accord. Mais l'accord n'a pas été appliqué. Le 26 juin, après 10 jours d'attente, les temples devaient être rendus au culte. Rien n'en fut fait, les temples demeurèrent barricadés, entourés de fils de fer barbelés, surveillés par la police et par l'armée, toujours sans ravitaillement en eau, et les infortunés bouddhistes ne recevaient toujours pas de secours.

63. Le 26 juillet, à bout de patience, le chef suprême des bouddhistes, Thich Tinh Khiet écrivit au Président du Viet-Nam une lettre dans laquelle il soulignait que même cet accord humiliant, humblement consenti, n'avait reçu aucune application. Rien ne se produisit. Le 1er août, le chef bouddhiste du Comité interministériel, Thich Thien Minh, écrivit au Vice-Président pour l'informer de la non-application de l'accord. Rien ne se produisit. Naturellement, l'émotion de la population augmentait. Tout le monde commençait à manifester. Le gouvernement s'est alors trouvé dans une position délicate. Le 20 août, à minuit, fut perpétré l'un des actes les plus atroces qu'un gouvernement civilisé puisse commettre. Toutes les pagodes de Saigon, de Hué, et du pays tout entier furent attaquées par l'armée et la police, qui pénétrèrent dans les pagodes, arrêtaient des milliers de moines et saccagèrent le mobilier, les autels sacrés, blessant un grand nombre de personnes. Il s'agissait d'une tentative du gouvernement pour mettre la main sur les temples. Cet acte de sauvagerie, qui devait causer tant de mal, a eu lieu les 20 et 21 août. Pouvez-vous imaginer ce que l'amour-propre de ces gens a pu souffrir lorsqu'ils ont vu leurs lieux saints envahis par l'armée et la police, faisant usage d'armes et de munitions dans ces lieux saints et utilisant tous les moyens pour chasser les moines et les nonnes inoffensifs qui résidaient dans ces pagodes?

64. Bien entendu, les autorités gouvernementales pensèrent que les choses en resteraient là. Pourquoi? Parce que les temples étaient maintenant placés sous leur contrôle. Je puis, sans risque de me tromper, vous faire part d'une théorie qu'il est possible de confirmer d'après les renseignements dont nous disposons. Tout cela avait pour but de chasser les chefs religieux des temples de façon que les autorités gouvernementales puissent nommer d'autres chefs et de nouveaux prêtres. D'après certains renseignements, trois mille robes avaient été préparées à l'intention des moines qui devaient être les nouveaux chefs de ces pagodes. Tel était l'objectif de cet acte barbare. Ces gens sans défense seraient restés sans cesse sous la surveillance de moines à la solde des autorités et placés dans ces temples. Ce défi n'a pas été relevé à temps. Des milliers de gens ont été arrêtés, des milliers de moines ont été transportés ailleurs. Les étudiants se sont alors emparés de l'affaire. Les étudiants des universités de Saigon et de Hué ont commencé à manifester. Parce que les étudiants de Hué avaient pu librement manifester, le recteur catholique de l'université de Hué

a été relevé de ses fonctions par le gouvernement; il ne s'agissait plus en effet d'un différend entre catholiques et bouddhistes, mais d'une affaire où les droits légitimes de l'homme étaient en cause.

65. Quarante-sept professeurs, tous les doyens des facultés de l'université de Hué, dont cinq étaient bouddhistes et les autres catholiques, ont tous ensemble protesté non seulement au sujet du renvoi du recteur mais au sujet de la manière dont le problème bouddhiste était réglé, au sujet du déni des droits de la population bouddhiste de la région de Hué. Des professeurs catholiques se sont associés à cette protestation. La protestation s'est étendue de l'université de Saigon aux établissements d'enseignement secondaire, puis à tout le pays.

66. Alors, une fois de plus, les étudiants furent victimes d'une mesure brutale. Des camions militaires arrivèrent — il faut dire que malheureusement ce sont des camions de l'armée des Etats-Unis qui furent utilisés pour cette cruelle mesure — et des milliers d'étudiants furent emmenés. Le gouvernement a alors annoncé que ceux qui étaient mineurs seraient envoyés dans ce que l'on a appelé des "centres d'éducation" pour y être rééduqués — je ne sais de quoi il s'agit, sans doute de centres de redressement comme il en existe ailleurs dans le monde. Mais ceux des manifestants qui avaient plus de 21 ans devaient être appelés dans l'armée. Tous, bon gré mal gré, devaient être appelés sous les drapeaux pour être, bien entendu, placés sous la surveillance des officiers. Et ceux qui avaient moins de 21 ans devaient être envoyés dans des centres de redressement.

67. Les manifestations d'étudiants ne se sont pas limitées aux universités; elles se sont étendues aux établissements d'enseignement secondaire. Jeunes gens et jeunes filles commencèrent à manifester. En une certaine occasion, 600 lycéens, dont 400 jeunes filles, manifestèrent. Ils furent également traités de la même façon. Les manifestations d'étudiants continuaient alors à prendre de l'ampleur. Ceux d'entre nous qui connaissent l'Asie, ceux d'entre nous qui connaissent l'Amérique latine, ceux d'entre nous qui connaissent le Moyen-Orient, savent que lorsqu'un mouvement s'étend aux étudiants, ceux des universités et ceux des écoles secondaires, il devient un mouvement national. C'est ce qui s'est produit dans ce pays indépendant du Viet-Nam. Ce mouvement est devenu un mouvement national, car les étudiants avaient pris cette cause en main.

68. Nous en avons une preuve plus convaincante encore. Le père de Mme Nhu, un de mes amis personnels pour lequel j'ai une grande estime, homme au caractère noble, n'a plus pu supporter ces répressions. Il a adressé à son gouvernement message sur message, déclarant que les bouddhistes n'étaient pas traités comme ils y avaient droit, qu'ils étaient en fait mal traités, qu'il était temps de prendre des mesures appropriées, qu'il était temps pour le gouvernement de désavouer les protestations de sa fille. L'ambassadeur a fini par démissionner, déclarant qu'il ne pouvait plus servir un gouvernement qui se comportait ainsi. Le raid contre les pagodes a eu lieu le 21 août; le 21 août, il démissionnait. Sa femme — la mère de Mme Nhu —, observateur per-

manent du Viet-Nam à l'Organisation des Nations Unies, que la plupart d'entre vous, je pense, ont eu le plaisir de rencontrer et de connaître, a elle aussi démissionné. L'ensemble du personnel de l'ambassade à Washington a suivi leur exemple pour protester contre la répression des bouddhistes au Viet-Nam.

69. Le Ministre des affaires étrangères a, lui aussi, donné sa démission, qui n'a pas été acceptée. Il s'est alors rasé la tête et a dit qu'il voulait se faire bonze, puis il est parti en pèlerinage en Inde prier pour que les souffrances de ses compatriotes, de ses frères bouddhistes, soient soulagées.

70. Ceux qui se sacrifient commettent-ils des actes de folie? Parmi ceux qui se sacrifient ainsi, on compte des hommes à la foi vivante, des hommes au caractère affirmé, des hommes de lettres très connus. Ces diplomates, ces ministres, ne sont-ils que des fous, des fanatiques? Ils en sont arrivés au point où, parce qu'ils sont des êtres humains, ils n'ont plus pu supporter que le gouvernement soumette la communauté bouddhiste à un traitement aussi cruel.

71. Au mois d'août, au moment de son départ, le Ministre des affaires étrangères a été considéré comme un héros par les étudiants et même par la police locale. Sa démission a été une décision qui a eu un grand retentissement même parmi la police locale et les étudiants.

72. C'est en vain que le Gouvernement des Etats-Unis a plaidé pour la conciliation et demandé qu'il soit mis fin à cette répression. Vous connaissez tous la déclaration que le président Kennedy a faite au sujet de la répression: il a demandé au gouvernement d'un de ses alliés d'adopter des méthodes humaines.

73. Le mouvement de protestation s'est étendu des étudiants aux professions libérales. Le doyen de la Faculté de médecine de Hué, qui se proposait de faire adopter des résolutions par les membres des professions libérales, a été arrêté et incarcéré. Un ancien Ministre de la justice et deux membres éminents du barreau, qui avaient soumis au barreau un projet de résolution protestant contre ces violations, ont été emprisonnés eux aussi.

74. En un mot ce mouvement s'est étendu aux bonzes et aux bonzesses, à la hiérarchie bouddhiste, à la population en général, aux étudiants, aux professions libérales et aux catholiques. En fait, l'Eglise catholique a quelque raison de dire: "Protégez-nous de nos amis."

75. En vous faisant le tableau de la situation au Viet-Nam, j'ai oublié de mentionner un détail important: il s'agit de ce que l'on appelle le "Centre du personnalisme". Chaque fonctionnaire est tenu d'assister à certains cours organisés à Dalat, district de M. Nhu. Ce sont des cours que donne le clergé catholique. Autrement dit, il s'agit d'un catholicisme renforcé par le culte de la personnalité. Tous doivent suivre ces cours, qui, je le répète, sont obligatoires pour tous les fonctionnaires.

76. Même ces méthodes ingénieuses se sont avérées inopérantes. Que put faire l'ingéniosité devant les convictions d'un peuple, devant ce qu'il ressent profondément? Oui, même ces méthodes sont de-

meurées sans effet. En fait, la population catholique elle-même a été scandalisée.

77. La loi martiale a été proclamée le 28 août 1963. La situation ne s'améliorait certes pas. Dans le pays tout entier, du nord au sud et de l'est à l'ouest, toutes les pagodes ont été fermées. Au lendemain des raids du 21 août, des mesures ont été prises pour mettre de nouveaux chefs religieux à la tête des pagodes, c'est-à-dire pour les remettre entre les mains des hommes de paille du gouvernement. Un gouvernement peut-il former des dirigeants, des dirigeants bouddhistes? Un gouvernement peut-il s'emparer des édifices destinés à la célébration du culte? C'est précisément ce que le gouvernement du Viet-Nam du Sud a tenté d'imposer comme un fait accompli.

78. Le 1er septembre, après avoir mené à bien son plan, un plan un peu trop bien conçu — il eût mieux valu un peu plus de maladresse —, après avoir épuré toutes les pagodes et les avoir pourvues de nouveaux dirigeants, de nouveaux responsables et de nouveaux gardiens, le gouvernement a rouvert la pagode de Xa Loi, siège de la hiérarchie bouddhiste et centre des activités bouddhistes. Les clefs en ont été remises à des dirigeants bouddhistes laïques, les bonzes étant tenus à l'écart.

79. Un nouveau président a été désigné par le gouvernement, mais les bouddhistes ont refusé de l'accepter. La réaction du gouvernement a été rapide. Il a dit: "Si vous n'êtes pas disposés à accepter le président que nous avons désigné, nous désignerons alors les présidents de tous les comités et nous dirigerons ainsi absolument tout." Et c'est ce qui s'est passé. Le gouvernement a donc imposé à la plus grande et à la plus importante des pagodes un nouveau dirigeant et un nouveau président. Le 16 septembre l'exécution du plan était achevée: les pagodes confiées à de nouveaux dirigeants étaient en mains sûres.

80. Le gouvernement a aussi créé un comité pour la "purification" du bouddhisme, pour un bouddhisme pur. A-t-on jamais entendu parler du président d'un pays, ou d'un gouvernement, qui ait créé un "comité pour un bouddhisme pur"? Pour autant que je sache, on n'a jamais rien vu de pareil. Un gouvernement a-t-il le droit de diriger les âmes de tout un peuple et de lui dire de quelle façon il doit purifier son âme? de quelle façon il doit célébrer le culte? quels doivent être ses conseillers spirituels? Je n'ai jamais entendu dire que cela ait été fait ailleurs, mais c'est bien ce qui s'est passé. Ce "Comité pour un bouddhisme pur", qui a été créé sous les auspices du gouvernement, a télégraphié aux Nations Unies qu'aucune mesure n'était nécessaire, que tout était pour le mieux dans le meilleur des mondes et que les bouddhistes étaient satisfaits. Voilà la situation!

81. Il me paraît opportun de vous donner maintenant lecture, à titre d'information, du message adressé le 31 août 1963 par le Secrétaire général au Président de la République du Viet-Nam:

"J'ai l'honneur de porter à la connaissance de Votre Excellence que les Etats Membres asiatiques et africains de l'Organisation des Nations Unies, par l'intermédiaire de leurs représentants auprès

de l'Organisation, sont venus me trouver pour m'exprimer la grave inquiétude que leur cause la situation dans la République du Viet-Nam et m'ont demandé de prier le Gouvernement de Votre Excellence de prendre toutes les mesures nécessaires pour normaliser la situation en garantissant à tous les groupes de la population de la République l'exercice des droits fondamentaux de l'homme.

"C'est mû par des considérations humanitaires, qui s'imposent à nous tous en tant que membres de la famille humaine, que j'ai estimé de mon devoir de transmettre la demande susmentionnée, en y ajoutant un appel personnel à Votre Excellence en sa qualité de chef de l'Etat vietnamien, pour la prier de trouver, conformément aux principes de la Déclaration universelle des droits de l'homme, une solution aux questions qui touchent si profondément la population du pays de Votre Excellence." [A/5542, première partie.]

82. La réponse du Président est des plus intéressantes. Le Président du Viet-Nam est catholique romain; il organise une campagne de "purification" du bouddhisme et il se pose maintenant en sauveur du bouddhisme. Moi qui suis bouddhiste, je ne puis que répéter: "Protégez-nous de nos amis." Voici sa réponse:

"J'ai l'honneur d'accuser réception du récent message par lequel Votre Excellence a bien voulu me tenir au courant de l'inquiétude manifestée par les délégués des pays afro-asiatiques représentés aux Nations Unies, relativement à la situation au Viet-Nam.

"Je remercie Votre Excellence de l'occasion qui m'est ainsi offerte d'apporter toute la lumière sur l'affaire bouddhiste à laquelle fait allusion son message précité.

"Tout d'abord, je puis assurer Votre Excellence qu'il n'y a jamais eu de répression du bouddhisme au Viet-Nam depuis l'avènement de la république... L'affaire bouddhiste n'est pas une affaire de répression, elle est un phénomène de développement du bouddhisme, une maladie de croissance du bouddhisme" — vous entendez cela! — "qu'il convient de replacer dans son contexte historique, celui d'un pays sous-développé et nouvellement indépendant: c'est-à-dire manquant de cadres dirigeants ainsi que de moyens financiers et désirant quand même s'affirmer rapidement."

Ainsi, il faut s'affirmer pour pratiquer sa religion. Voilà qui est bien intéressant.

"Dans ce développement trop rapide, le bouddhisme souffre, comme les autres mouvements du secteur public et du secteur privé, d'une pénurie de cadres au double point de vue qualitatif et quantitatif, offrant ainsi à l'Est et à l'Ouest l'occasion de s'infiltrer et d'imposer leurs propres cadres, lesquels cherchent à en assurer la direction." [A/5542, deuxième partie.]

Or, aucun étranger n'a de charge dans les pagodes. Il n'y a que des bouddhistes vietnamiens, personne d'autre. Le Président de la République du Viet-Nam continue en ces termes:

"Il en résulte des déviations idéologiques qui se traduisent sur le plan pratique par des techniques d'agitation et de propagande politiques" — c'est là une phraséologie que nous avons entendue ailleurs — "et par l'organisation d'émeutes et de coups d'Etat au profit de l'étranger" — Je ne sais ce que les étrangers en ont retiré. "Tel est le drame du bouddhisme au Viet-Nam; tel sera sans doute le drame du bouddhisme dans les autres pays d'Asie.

"Nous espérons que les pays frères afro-asiatiques, au lieu de se laisser intoxiquer par une conspiration internationale de l'Est ou de l'Ouest contre la République du Viet-Nam" — voyez donc, il y aurait une conspiration de la presse internationale parce que la presse mondiale a mis en vedette ces événements — "trouveront au contraire dans notre pays une expérience leur permettant de prévenir les crises auxquelles ils auront éventuellement à faire face.

"Il est du devoir de tout gouvernement d'assurer l'ordre public et aussi de faire en sorte que les cadres exogènes de l'Est comme de l'Ouest, avec leur idéologie et leur politique spécifiques, ne portent pas atteinte à la pureté originelle du bouddhisme comme des autres mouvements. En d'autres termes" — et c'est ce qui nous touche le plus — "l'action déployée par le Gouvernement de la République du Viet-Nam dans l'affaire bouddhiste ne vise pas d'autre but que de libérer la hiérarchie bouddhiste de toute pression externe, de soustraire le mouvement de développement du bouddhisme à toute influence extérieure, qui travaille contre l'intérêt de la religion bouddhiste ainsi que contre les intérêts supérieurs de l'Etat." [Ibid.]

En fait, l'Etat a maintenant la haute main sur la religion bouddhique. Je suis certain que la Constitution ne contient aucun article prévoyant une telle mesure et qu'aucune loi n'autorise l'Etat à prendre en main la hiérarchie religieuse. Le Président du Viet-Nam continue en ces termes:

"Je suis donc heureux de pouvoir annoncer à Votre Excellence que l'affaire bouddhiste a déjà reçu une solution qui témoigne du bien-fondé de la politique du Gouvernement vietnamien" — il saccage les pagodes et désigne de nouveaux dirigeants. "En effet, libérée de l'influence néfaste des agitateurs et des aventuriers étrangers, la hiérarchie bouddhiste a repris en main la direction de la communauté bouddhiste ainsi que celle des pagodes dans tout le territoire du Viet-Nam." [Ibid.]

J'ajouterai aussi que les bonzes et les bonzesses qui ont été enlevés dans les camions militaires au cours de cette nuit mémorable ont été relâchés, mais qu'ils n'ont pas été autorisés à retourner dans leurs pagodes, et Dieu seul sait où ils sont. Personne ne connaît ce qu'il est advenu d'eux. Le Président termine en ces termes:

"En priant Votre Excellence de bien vouloir communiquer le présent message aux honorables représentants des pays afro-asiatiques Membres des Nations Unies, je la prie d'agréer les assurances de ma très haute considération." [Ibid.]

83. En résumé, voici ce qui se passe: le Président veut "purifier" le bouddhisme. Est-ce là un devoir du gouvernement? Le bouddhisme peut-il être "purifié" par un président catholique? Le bouddhisme peut-il être purifié par d'autres que les bouddhistes eux-mêmes? Le Sangha peut-il être réformé? Il y a des bouddhistes à Ceylan, mais notre gouvernement n'ose pas réformer le Sangha par décret ou par loi. La réforme du Sangha doit venir de l'intérieur, non de l'extérieur. L'Eglise catholique autoriserait-elle le dictateur d'un pays catholique à la réformer? Le tolérerait-elle jamais? Faut-il en déduire que les bouddhistes peuvent accepter des mesures qui ne s'appliquent pas avec la même force aux catholiques et aux adeptes des autres religions? C'est là une parodie de la justice. On est en présence d'une répression inconcevable pour tout pays civilisé: il s'agit d'un déni des droits de l'homme qui scandalisera l'ensemble de la population mondiale. C'est à cause de cet état de choses que le groupe afro-asiatique des Etats Membres des Nations Unies est venu demander à l'Assemblée d'examiner ce problème avec sympathie et compréhension.

84. Nous ne cherchons pas le scandale, nous ne voulons pas enflammer les passions, nous ne sommes pas en quête de vaine gloire. Tout ce que nous voulons, c'est voir rendre aux bouddhistes du Viet-Nam l'exercice de leurs droits légitimes. Tout ce qu'ils veulent c'est l'égalité des droits. Ils ne réclament pas des privilèges, sous prétexte qu'ils constituent une majorité. Ils demandent simplement à jouir des mêmes droits que les catholiques romains, les protestants, les musulmans, les confucianistes, les taoïstes et tous les autres. L'égalité des droits c'est là tout ce qu'ils demandent, et la fin des humiliations et des souffrances qu'ils subissent depuis des années. Ils veulent qu'on leur permette de pratiquer leur religion; ils veulent pouvoir être fiers de leur religion, proclamer qu'ils sont bouddhistes sans aucun sentiment d'infériorité.

85. C'est pour tout cela que je demande votre intervention, votre aide et votre assistance. Les nations amies ont également le devoir d'agir et, à cet égard, les Etats-Unis d'Amérique ont l'obligation morale de jouer un rôle très important. Après tout, il ne faut pas oublier que le Viet-Nam du Sud est un allié de cette grande république. La sécurité interne du Viet-Nam dépend de la coopération américaine. Les Etats-Unis croient à la liberté, à la dignité de l'homme, à l'égalité des droits, au droit qu'a chaque être humain de pratiquer la religion qu'il a choisie et de la pratiquer comme il le souhaite. Est-ce donc trop demander que de prier le Gouvernement des Etats-Unis de faire tous les efforts possibles afin qu'il soit mis un terme aux longues souffrances de ce peuple?

86. Dans mon pays, l'émotion suscitée par cette situation est si grande et si forte, les habitants sont à tel point convaincus que le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique peut jouer un rôle important dans la solution de ce problème, qu'un fait sans précédent s'est produit à Ceylan. Dans notre pays, avant l'approbation du budget annuel, le discours du Trône donne les grandes lignes du programme du gouvernement pour l'année suivante. La pression exercée par l'opinion publique a été si forte que, pour la première fois,

le discours du Trône a été renvoyé pour être modifié afin qu'y soit incorporée la question du Viet-Nam. Voici l'amendement à ce discours, qui a été unanimement approuvé par la Chambre des représentants de Ceylan:

"[La Chambre des représentants].... si elle se félicite des efforts que le Gouvernement de Votre Excellence a déployés en faveur des bouddhistes du Viet-Nam, demande instamment au gouvernement d'agir au sein des Nations Unies et ailleurs en vue d'aider les bouddhistes de ce pays, en s'assurant l'appui d'autres gouvernements et organisations publiques, afin d'obtenir le retrait des troupes américaines du Viet-Nam du Sud et l'application des autres dispositions de l'Accord conclu à Genève en 1954."

87. Le Gouvernement de Ceylan estime que, le Gouvernement du Viet-Nam du Sud recevant une aide militaire massive du Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique, qui assure la responsabilité de former et d'équiper l'armée vietnamienne et fournit une aide financière pour son entretien, et s'est engagé en outre à maintenir des forces armées sur le territoire du Viet-Nam du Sud, l'aide massive des Etats-Unis dans le domaine militaire peut être considérée comme un important facteur du maintien au pouvoir dans le Viet-Nam du Sud des dirigeants actuels. Le Gouvernement de Ceylan se rend compte que dans certaines situations un Etat, pour des raisons de sécurité nationale, peut avoir besoin de placer des troupes dans un territoire étranger; cependant, la présence de ces troupes et l'octroi de toute autre aide militaire ne doivent pas servir à soutenir un gouvernement dont les assises dans la population sont fragiles, voire inexistantes, et qui agit arbitrairement et injustement envers la majorité des habitants. A cet égard, le Gouvernement de Ceylan estime que dans l'intérêt du peuple sud-vietnamien la cause de la liberté religieuse ainsi que la sécurité même de la région seraient mieux servies par la décision de refuser cette assistance au gouvernement et notamment de retirer les troupes étrangères. Le Gouvernement ceylanais tient également à rappeler les dispositions de l'Accord de Genève<sup>1/</sup>, aux termes desquelles l'introduction au Viet-Nam de troupes étrangères est interdite.

88. Les sentiments de la population ceylanaise sont, je l'ai dit, très nets à cet égard. Peu nous importe qu'il y ait ou non au Viet-Nam des troupes américaines. Peu nous importe que le Gouvernement Ngo-Dinh Diem reste au pouvoir ou non. Ce qui nous importe c'est que les bouddhistes du Viet-Nam jouissent des droits qui sont les leurs. Si les bouddhistes ne peuvent jouir de ces droits à cause de la force dont le gouvernement dispose, notamment de celle que lui apporte l'aide fournie par le Gouvernement des Etats-Unis, alors il est de notre devoir de demander instamment à ce gouvernement ou bien qu'il adopte des mesures qui remédieront à cet état de choses, ou bien qu'il retire son aide à un pays qui refuse aux hommes leurs droits fondamentaux.

89. Il n'y a pas qu'à Ceylan que l'on pense ainsi. Les mêmes opinions ont été exprimées aux Etats-Unis

<sup>1/</sup> Accord sur la cessation des hostilités en Indochine, signé à Genève le 20 juillet 1954.

dans la presse internationale également et même au Sénat, où M. Frank Church et 10 autres sénateurs ont annoncé qu'ils déposeraient un projet de résolution sur cette question. Donc, aux Etats-Unis, beaucoup sont convaincus que dans la conjoncture actuelle toute aide directe ou indirecte au gouvernement du Viet-Nam du Sud l'encourage à supprimer les libertés du peuple vietnamien. Si des Américains pensent ainsi, peut-on blâmer les bouddhistes de Ceylan et d'autres pays du monde de partager cette opinion? Il n'y a pas que dans les pays bouddhistes que l'opinion publique a réagi. Partout où se trouvent des bouddhistes, il y a eu des manifestations à ce sujet, depuis Honolulu jusqu'au reste de l'Asie; au Pakistan, 500 000 personnes ont observé un jour de jeûne; à Paris, à Honolulu, en Indonésie, à Taiwan, en Chine, aux Philippines et dans le reste du monde, les bouddhistes ont réagi devant la répression qui sévit au Viet-Nam. C'est donc un mouvement d'opinion mondial.

90. Je suis également reconnaissant aux pays chrétiens, notamment aux pays catholiques, de s'être fait l'écho de ce même sentiment. Si vous lisez certains journaux catholiques: le Monde, en France, The Commonweal, revue catholique américaine, vous verrez que les catholiques estiment qu'une grave injustice est commise au Viet-Nam. Le président Kennedy lui-même, qui est catholique romain, n'a pas caché sa position à cet égard. Le Vatican est intervenu, et je sais qu'il avait déjà agi officieusement. Le Vatican a manifesté son inquiétude, sa préoccupation et son angoisse devant la situation qui règne au Viet-Nam, et il a demandé que tous les hommes aient la possibilité de pratiquer leur religion, quelle qu'elle soit, et que l'harmonie soit rétablie.

91. Ce ne sont pas seulement les bouddhistes, ce sont tous les pays, le monde civilisé tout entier, le Vatican, les grands Etats-Unis d'Amérique qui lancent cet appel. Cet appel, j'en suis sûr, sera entendu. Nous ne réclamons aucun privilège pour les bouddhistes, mais seulement un traitement juste et équitable pour nos frères bouddhistes du Viet-Nam.

92. Le **PRESIDENT** [traduit de l'espagnol]: Si j'ai d'abord donné la parole au représentant de Ceylan, c'est parce que son pays est l'un des 16 Etats Membres qui ont demandé l'inscription de la question qui fait l'objet du point 77 de l'ordre du jour de la dix-huitième session [A/5489 et Add.1 à 3].

93. Je dois, toutefois, avant que nous poursuivions le débat, informer les membres de l'Assemblée que le Chef de la Mission spéciale de la République du Viet-Nam auprès de l'Organisation des Nations Unies m'a adressé deux communications, dont je vais donner lecture dans la langue originale, c'est-à-dire en français.

*[Le Président poursuit en français.]*

"New York, le 3 octobre 1963.

"En prenant acte de la décision du 18 septembre dernier prise par l'Assemblée générale des Nations Unies et par laquelle une question concernant la République du Viet-Nam est inscrite à l'ordre du jour de la présente session, j'ai l'honneur de confirmer à Votre Excellence le désir de mon gouvernement de se faire représenter aux débats concernant la question susmentionnée.

"La justice et le bon sens voudraient en effet que, lors de la discussion d'une question qui met directement en cause le Gouvernement de la République du Viet-Nam, les porte-parole désignés par ce gouvernement fussent appelés à exposer son point de vue devant la tribune adéquate.

"En espérant que l'Assemblée générale des Nations Unies fera droit à notre demande, je vous prie de croire, Excellence, etc.

"(Signé): N. P. BUU-HOI"

L'autre communication est ainsi libellée:

"New York, le 4 octobre 1963.

"J'ai l'honneur de prier Votre Excellence de bien vouloir porter à la connaissance de l'Assemblée générale ce qui suit:

"Mon gouvernement m'a demandé de transmettre, par l'intermédiaire de Votre Excellence et de Monsieur le Secrétaire général des Nations Unies, une invitation à des représentants de plusieurs Etats Membres à visiter le Viet-Nam dans le plus proche avenir afin de se rendre compte par eux-mêmes de la véritable situation en ce qui concerne les relations entre le Gouvernement et la communauté bouddhique vietnamienne.

"Le Gouvernement de la République du Viet-Nam serait reconnaissant à Votre Excellence de bien vouloir lui accorder le concours de vos bons offices pour la constitution de cette mission.

"Je prie Votre Excellence d'agréer, etc.

"(Signé) N. P. BUU-HOI"

94. M. VOLIO JIMENEZ (Costa Rica) [traduit de l'espagnol]: Mon pays a demandé à participer à ce débat parce qu'il a appris avec une vive préoccupation et avec horreur la série d'incidents survenus dans la République du Viet-Nam au mépris du droit des bouddhistes d'exercer librement leur culte. Tout le monde sait que Costa Rica a toujours défendu et favorisé le respect des droits de l'homme, et nous en sommes fiers. C'est pourquoi nous ne pouvons fermer les yeux devant un cas semblable, où l'exercice d'un droit fondamental, celui de la liberté du culte, est menacé et réprimé. C'est donc avec autant d'énergie sinon avec autant d'éloquence que le représentant de Ceylan, qui nous a fait le récit détaillé de tous ces incidents, que nous nous préparons à examiner et à juger cette affaire de manière à mettre fin aux persécutions contre les bouddhistes.

95. D'autre part, le Président de l'Assemblée générale vient de nous donner lecture de la deuxième communication que lui adressait le Chef de la Mission spéciale du Gouvernement de la République du Viet-Nam. Il est de tradition à l'Organisation des Nations Unies de procéder à des enquêtes comme celle que propose le Gouvernement vietnamien. Plus particulièrement, quand il s'est agi de la défense et du progrès des droits de l'homme, l'ONU a toujours examiné très sérieusement et minutieusement toutes les données disponibles. Ma délégation souhaite qu'en aucun cas, et plus particulièrement dans ce cas particulier, on ne puisse dire que l'Assemblée a refusé d'entendre l'une des parties ou d'étudier sur place ce qui s'est produit; elle ne voudrait pas que le Gouvernement

de la République du Viet-Nam puisse dire qu'il nous a proposé de procéder à une enquête approfondie sur l'exercice par les bouddhistes de leur droit à la liberté du culte et que nous avons refusé.

96. Par conséquent, pour qu'il ne puisse être contesté que l'Assemblée agit toujours avec le sens de ses responsabilités — un cas où la défense de droits aussi importants que celui de la liberté de religion est en cause ne fait pas exception à la règle — et pour qu'il ne puisse être contesté que l'Assemblée examine toutes les données disponibles, ma délégation estime que ce serait prendre une décision positive que d'accepter l'offre du Gouvernement de la République du Viet-Nam et de charger le Président de l'Assemblée générale de nommer une mission d'enquête qui partirait immédiatement et nous soumettrait rapidement son rapport. Il conviendrait que le Président consulte l'Assemblée sur la suggestion que je viens de faire.

97. Le **PRESIDENT** (traduit de l'espagnol): L'Assemblée vient d'entendre la déclaration qu'a faite le représentant du Costa Rica à la suite de la lecture de la deuxième communication que m'a adressée la Mission spéciale de la République du Viet-Nam auprès des Nations Unies. La proposition du représentant du Costa Rica peut, me semble-t-il, être soumise à l'Assemblée générale dans les termes mêmes dans lesquels elle a été formulée.

98. Je demande donc formellement à l'Assemblée si elle voit une objection à ce que, conformément à la suggestion du Costa Rica, il soit donné suite à la proposition du Gouvernement de la République du Viet-Nam tendant à ce que, avant de poursuivre les débats, le Président désigne une mission composée de représentants d'Etats Membres qui se rendrait aussitôt que possible au Viet-Nam afin d'enquêter sur les faits et de faire rapport à l'Assemblée générale, qui reprendrait alors l'examen de la question en tenant dûment compte de ce rapport. Puisqu'il n'y a pas d'objection, je considérerai que l'Assemblée générale accepte cette proposition et j'agirai en conséquence.

99. **M. FEDORENKO** (Union des Républiques socialistes soviétiques) [traduit du russe]: La délégation soviétique attache une grande importance à l'examen de la question de la violation des droits de l'homme au Viet-Nam du Sud. C'est pourquoi nous appuyons l'initiative du groupe des pays afro-asiatiques tendant à ce que cette question soit étudiée par l'Assemblée générale en séance plénière à titre de question prioritaire (A/5489 et Add.1-3).

100. Les faits de violation très grossière des droits de l'homme et des libertés démocratiques élémentaires dont le régime du Viet-Nam du Sud s'est rendu coupable sont patents et connus de tous. Le devoir de l'Assemblée générale est de prendre sans délai les mesures indispensables en vue de défendre les droits et les intérêts légitimes du peuple du Viet-Nam du Sud.

101. La délégation soviétique appuie pleinement l'idée exigeant que le régime de Saigon mette fin immédiatement au régime de terreur et de répression contre la population du Viet-Nam du Sud. L'Union soviétique est solidaire des patriotes du Viet-Nam du Sud dans la lutte qu'ils mènent pour la liberté,

l'indépendance et l'unification démocratique et pacifique du Viet-Nam. Elle estime que la question du Viet-Nam du Sud doit être résolue par le peuple sud-vietnamien lui-même, sans aucune intervention de l'étranger.

102. La délégation soviétique n'est pas opposée en principe à l'idée même d'effectuer sur place une enquête sur les violations, de la part du régime du Viet-Nam du Sud, des droits de l'homme et des libertés démocratiques. Cependant, nous sommes convaincus qu'il serait tout à fait injuste de ne pas tenir compte, dans la solution de ce problème, du fait que la Conférence de Genève de 1954, à laquelle ont pris part les représentants des Etats-Unis d'Amérique, du Royaume-Uni, de la France, de la République populaire de Chine, de l'Union soviétique, de la République démocratique du Viet-Nam, du Cambodge, du Laos et du Viet-Nam du Sud, a créé un organe spécial: la Commission internationale d'observation et de contrôle au Viet-Nam.

103. Cet organe fonctionne et il faut l'utiliser. La délégation soviétique estime rationnel que l'Assemblée générale s'adresse aux coprésidents de la Conférence de Genève de 1954, dont le représentant de Ceylan a souligné à juste titre la destination, en leur demandant d'inviter la Commission internationale d'observation et de contrôle au Viet-Nam à effectuer une enquête sur les actes de terreur du régime de Saigon contre la population du Viet-Nam du Sud et à communiquer les résultats de cette enquête aux coprésidents, qui transmettraient, à leur tour, ce rapport à l'Assemblée générale avant la fin de sa dix-huitième session.

104. Le **PRESIDENT** (traduit de l'espagnol): Les membres de l'Assemblée viennent d'entendre l'exposé du représentant de l'Union soviétique, dont je déduis que celui-ci n'approuve pas la suggestion présentée par le représentant du Costa Rica. Dans ces conditions, je ne peux soumettre à l'Assemblée la proposition du représentant du Costa Rica sous sa forme initiale et je demande donc à **M. Volio Jiménez** s'il désire la maintenir. Dans l'affirmative, il devra la présenter dans les formes requises et elle sera alors soumise à l'examen de l'Assemblée générale selon la procédure habituelle.

105. Je donne la parole au représentant du Royaume-Uni pour une motion d'ordre.

106. **M. THOMAS** (Royaume-Uni) [traduit de l'anglais]: Je n'avais pas l'intention d'intervenir aujourd'hui sur ce point et encore moins de choisir ce moment ou ce point de l'ordre du jour pour faire ma première déclaration devant cette assemblée. Cependant, étant donné l'intervention du représentant de l'Union soviétique, qui fait allusion au rôle joué par mon pays et par le sien en tant que coprésidents de la Conférence de Genève en 1954, je crois devoir le faire brièvement, puisque mon pays est directement mis en cause. Je ne parle pas en réalité sur une motion d'ordre, mais dans la simple intention de faire connaître les vues du gouvernement de Sa Majesté sur cette question particulière.

107. Je dois dire que ni ma délégation ni moi-même ne savions que cette question serait soulevée et, par conséquent, je n'ai pas eu la possibilité de l'examiner

aussi attentivement que je le souhaitais. C'est une question qui, je pense, mérite un examen attentif, mais je dois le dire, personnellement, je doute que le problème dont est saisie l'Assemblée cet après-midi relève de la compétence des coprésidents. Cette question touche les droits de l'homme. C'est dans ces termes, d'ailleurs, que les auteurs de la lettre l'ont portée devant l'Assemblée. Dans ces conditions, je doute beaucoup que les coprésidents soient qualifiés pour traiter de ce problème ou pour le renvoyer à la Commission internationale de contrôle.

108. Comme je l'ai dit, je n'ai pas eu la possibilité d'étudier attentivement cette affaire, mais je sais que la compétence des coprésidents découle uniquement de l'Accord de Genève de 1954 et, à mon avis, rien dans cet accord ne donne aux coprésidents les pouvoirs que le représentant de l'Union soviétique veut leur reconnaître.

109. Je pense donc, puisqu'un doute subsiste, qu'il serait bon que l'Assemblée acceptât l'offre faite par le Viet-Nam du Sud, et qu'une mission d'enquête allât sur place se rendre compte de la situation. C'est pourquoi je saisis l'occasion qui m'est offerte pour appuyer dès maintenant la proposition du représentant du Costa Rica.

110. Le **PRESIDENT** (traduit de l'espagnol): Je donne la parole au représentant du Costa Rica pour une motion d'ordre.

111. **M. VOLIO JIMENEZ** (Costa Rica) [traduit de l'espagnol]: Dans ma précédente intervention, j'ai

suggéré de consulter l'Assemblée générale pour savoir si elle accepterait que soit créée une commission d'enquête composée d'Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies, et selon les termes de l'offre du Gouvernement vietnamien.

112. Cette procédure s'est heurtée à une certaine opposition. Comme j'estime qu'il est important que l'Assemblée générale réfléchisse sur le bien-fondé de notre suggestion, dont, j'en suis persuadé, la majorité des membres de cette assemblée apprécie le caractère positif — nous avons, d'ailleurs, déjà entendu une opinion favorable à ce sujet —, je propose que, conformément à l'article 78 du Règlement intérieur de l'Assemblée générale, la séance soit levée pour permettre à ma délégation de rédiger un projet de résolution sur la question.

113. Le **PRESIDENT** (traduit de l'espagnol): Le représentant du Costa Rica a demandé l'ajournement de la séance conformément à l'article 78 du règlement intérieur. En vertu dudit article, cette proposition doit être mise immédiatement aux voix et sans débat.

114. En conséquence, je mets immédiatement aux voix la motion que vient de présenter le représentant du Costa Rica.

*Par 80 voix contre zéro, avec 5 abstentions, la proposition d'ajournement est adoptée.*

*La séance est levée à 17 h 55.*